



Appel à candidatures – Administrateur système et de réseau (m/f/x) – 40 hrs - CDI

Responsables de l'assainissement des eaux usées du bassin de la Chiers, nous nous proposons d'engager pour les besoins du service technique de notre syndicat intercommunal un **administrateur système et de réseau informatique sous le statut de l'employé communal ou du salarié à tâche intellectuelle (m/f/x) à plein-temps (groupe d'indemnité A2 ou B1)**.

Seront admis à concourir les candidats

pour la carrière A2 : les détenteurs d'un diplôme du niveau 6 du cadre luxembourgeois des qualifications tel que prévu à l'article 69 de la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, à savoir :

- Diplôme de Bachelor.

pour la carrière B1 : les détenteurs d'un diplôme du niveau 4 du cadre luxembourgeois des qualifications tel que prévu à l'article 69 de la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, à savoir :

- Diplôme de technicien ;
- Diplôme de fin d'études secondaires techniques ;
- Diplôme de fin d'études secondaires.

En outre le candidat devra correspondre au profil suivant :

- être ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne;
- jouir des droits civils et politiques;
- offrir les garanties de moralité requises;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique et psychique requises pour l'exercice de la fonction;
- esprit de responsabilité fort développé;
- avoir une expérience professionnelle dans le métier d'informaticien de minimum 5 ans;
- permis de conduite catégorie B ;
- maîtrise des trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français) pour postuler en tant qu'employé communal.

Missions :

- maintenir, configurer et dépanner l'ensemble de la structure informatique en veillant à ce qu'elle fonctionne de manière efficace et sécurisée ;
- responsable de la gestion des réseaux locaux et connexions externes;
- gérer et maintenir les serveurs, les systèmes d'exploitation et les logiciels;
- configurer, surveiller et optimiser les réseaux locaux;
- mettre en place et maintenir des sauvegardes régulières des données pour garantir leur disponibilité en cas de problème;
- développer et maintenir des applications internes;
- rédiger et mettre à jour les documentations et procédures de l'infrastructure;
- répondre aux incidents et aux demandes de support technique de manière efficace et professionnelle;
- analyser, développer et documenter l'infrastructure informatique en vue de répondre aux exigences de la norme NIS2;

Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement du Bassin de la Chiers

Connaissances requises :

- maîtrise des systèmes d'exploitation Windows, Windows Server et Linux
- connaissances approfondies des protocoles réseaux, pare-feux et outils de sécurité ;
- connaissances approfondies des systèmes de virtualisation (VMware, Hyper-V) ;
- connaissances dans le domaine de la sécurité informatique ;
- connaissances dans les langues informatiques (C#, Python) ;
- connaissances des conteneurs d'application (Docker) ;
- connaissances en monitoring et gestion des logs ;

Atouts :

- connaissances dans le domaine de l'orchestration de conteneurs (Kubernetes) ;
- connaissance de la directive NIS2;

Dossier de candidature :

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de présenter un dossier de candidature comprenant :

- une lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé avec photo récente;
- un extrait récent de l'acte de naissance;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport;
- un extrait récent du casier judiciaire (bulletin 3, < 2 mois);
- copies des certificats et diplômes d'études;
- une copie du permis de conduire.

Rémunération :

La rémunération de l'employé communal se fera sur base des dispositions légales et réglementaires sur les indemnités des employés communaux. La nomination ou l'engagement se fera dans le groupe d'indemnité B1 ou A2, sous-groupe scientifique et technique, en fonction du diplôme.

La rémunération du salarié à tâche intellectuelle sera fixée en exécution du règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux et l'agent à recruter sera classé dans le groupe d'indemnité B1 ou A2, sous-groupe scientifique et technique, en fonction du diplôme.

Date prévue d'entrée en service :

L'appel à candidatures engendrera une présélection par le biais d'entretiens individuels qui seront suivis d'une publication de poste à la catégorie d'indemnité ou de rémunération afférente. L'entrée en service aura lieu sur base de la décision du comité du syndicat.

D'autres renseignements peuvent être obtenus au tél. n° 23653-300 et au 23653-400.

Dernier délai pour le dépôt des demandes : le vendredi 20 septembre 2024.

Pour le S.I.A.CH., son bureau : (adresse postale : B.P. 13, L-4701 Pétange):
M. Tom Ulveling, président; M. André Martins, vice-président; M. Steve Gierenz et M. Michel Wolter, membres.
